Version Jeudi 1 octobre 2020

Offre de formation RESPONSABLE EN LOGISTIQUE

INSTITUT NEMO, en partenariat avec et délivré par AFTRAL, Certification professionnelle « Responsable En Logistique», de niveau 6, code NSF 331p, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles par décision de la Commission de la Certification Professionnelle du 10/09/2019, sur les outils de communication citant le présent partenariat et/ou la Certification professionnelle.

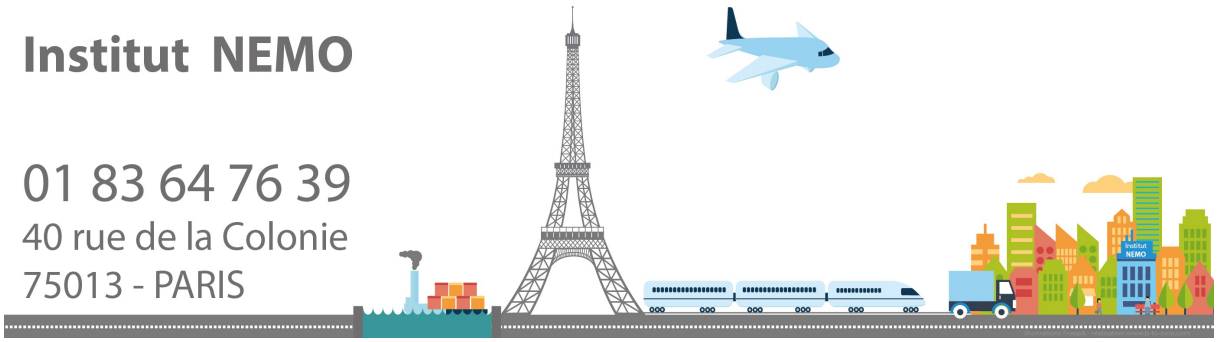

INTITULE DE LA FORMATION

RESPONSABLE EN LOGISTIQUE

INTITULE DU DIPLOME

NOMENCLATURE DU NIVEAU DE QUALIFICATION : NIVEAU 6
CODE(S) NSF :
311P : GESTION DES FLUX ET DES STOCKS DE MARCHANDISES
FORMACODE(S) :
31845 : LOGISTIQUE
ENREGISTREMENT AU REPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES
CODE RNCP 34198
CODE ROME N1301 : CONCEPTION ET ORGANISATION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE
N1302 : DIRECTION DE SITE LOGISTIQUE
N1303 : INTERVENTION TECHNIQUE D'EXPLOITATION LOGISTIQUE

HTTPS://WWW.FRANCECOMPETENCES.FR/RECHERCHE/RNCP/34198

CHAMP DE LA FORMATION

Le Responsable en Logistique exerce principalement dans une entreprise industrielle ou commerciale, de transport, de la grande distribution, une SS2I ou chez un prestataire logistique. Le « Responsable en Logistique » maîtrise le pilotage des flux physiques et informationnels au sein des sites logistiques depuis les achats–approvisionnements auprès des fournisseurs, la production ou l'exploitation, jusqu'à la livraison des marchandises chez le client. Ses objectifs sont le gain de temps, la réduction des coûts et la limitation du stockage. Il est apte à mener des projets technologiques et organisationnels appliqués à ces opérations.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- BC 1 : Concevoir des schémas d'optimisation des activités logistiques.
- BC 2 : Définir des organisations de travail adaptées aux activités logistiques en intégrant la démarche de prévention des risques professionnels. ·
- BC 3 : Mesurer les performances des activités logistiques.
- BC 4 : Piloter des projets logistiques en réponse aux demandes d'évolution des activités logistiques.

Compétences attestées :

CT 1 : Déterminer les capacités logistiques à partir du volume des activités logistiques

CT 2 : Elaborer et mettre en œuvre des plans d'amélioration continue des flux logistiques

CT 3 : Organiser l'activité des unités logistiques dans le respect de la réglementation sociale et des procédures internes

CT 4 : Intégrer la démarche de prévention des risques professionnels dans la gestion des activités logistiques

CT 5 : Manager les équipes logistiques en intégrant les variations des activités logistiques

CT6 : Concevoir et suivre les indicateurs de pilotage des flux logistiques

CT7 : Etablir et actualiser le budget d'exploitation des activités logistiques

CT8 : Réaliser une étude de faisabilité financière, technique et organisationnelle en réponse aux évolutions des activités logistiques

CT9 : Négocier les volets techniques et économiques du contrat lié à la réalisation du projet logistique

CT10 : Définir et mettre en œuvre les étapes du projet logistique en gérant la dimension humaine, organisationnelle et économique

PUBLIC CIBLE

- ✓ Etudiants Filière Logistique, Transport, Commerce International
- ✓ Salariés :
  - Des entreprises d'entreposage et de distribution de marchandises
  - Des services logistique-transport- des entreprises industrielles et commerciales.
  - Des entreprises de transport de marchandises par voies terrestre, maritime, aérienne et opérations multimodales ;
  - Des entreprises de commission de transport ;
  - Des entreprises de location de véhicules industriels ;
  - Des entreprises de transports spécialisés (déménagement, transport sous température dirigée, transport de matières dangereuses…) ;

Accessibilité Handicapés E.R.P.

PRE-REQUIS

- ✓ Etre titulaire d'un BAC + 2, ou expérience professionnelle dans le cadre du CPF de reconversion professionnelle, VAE
- ✓ Qualités personnelles : positif, manager, pragmatique, dynamique et réactif, adaptable, rigoureux et précis, sens de la logique, esprit d'analyse et de synthèse, aisance relationnelle, commercial et sens du service, autonome et travail en équipe
- ✓ Aucune contre-indication médicale à exercer ce métier

MODALITES ET CONTENUS D'INFORMATION

- ✓ Informations sur la formation Tél. : 01 83 64 76 39-Monsieur BITANE
- ✓ Site internet : www.institutnemo.com Réseau social Facebook
- ✓ Inscription à l'information collective qui précède la formation
- ✓ Sélection avec tests et entretien

PROCEDURE D'ADMISSION DES PARTICIPANTS

Le recrutement se fait en 3 temps

1. Le téléchargement du dossier de candidature sur notre site internet www.institutnemo.com

2. Une session de tests au cours de laquelle vous passez un test de langue vivante étrangère de niveau B1 Anglais, et un entretien oral avec le conseiller en formation.

3. Une fois reçu chez nous, il vous faut trouver une entreprise d'accueil. Notre équipe de conseillers en formation sont là pour vous accompagner et vous aider dans cette recherche. Délai entre 1 et 3 mois.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ✓ La durée de la formation : 600 heures

- ✓ Modalité pédagogique : Présentiel

- ✓ Lieu de formation : Institut Nemo 40 rue de la colonie 75013 Paris-Siret : 449 356 047
- ✓ Le mode de dispense de la formation : Présentiel

- ✓ L'organisation du calendrier de formation : Alternance, temps plein, temps partiel

- ✓ Les modalités de formation : Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage, CPF de transition professionnel, Période Pro A.

- ✓ Restauration dans le centre : Non
- ✓ Hébergement dans le centre : Non
- ✓ Transport : Métro ligne 6: Place d'Italie ou Corvisart
  RER B: Cité Universitaire
  Tramway T3: Arrêt Poterne des peupliers ou Stade Charletty
- ✓ Accès handicapés :
  Les locaux de l'Institut Nemo sont accessibles aux différentes familles de handicap
  - ! Le handicap moteur ;
  - ! Les handicaps sensoriel, auditif et visuel ;
  - ! Les handicaps mentaux, cognitif et psychique.

  Les zones clés de l'accessibilité du centre de formation Institut Nemo
  - ! L'entrée

- L'accueil
- Les salles de formation
- Les sanitaires
- La signalétique
- L'informations générales
- Le lieu de collation

COÛT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

20.83 euros HT/heure de formation

- ✓ Mode de financement par un OPCO :
  - Contrat d'apprentissage
  - Contrat de professionnalisation
- ✓ Mode de financement par l'OPACIF
  - CPF de transition professionnelle
- ✓ Mode de financement par l'entreprise
  - Plan de développement de compétences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

- d'une mise en situation professionnelle, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 02h30).
- d'un entretien technique (durée 30 minutes).

Pour les candidats issus d'un parcours continu de formation. Tous les blocs de compétences de la Certification font l'objet d'une évaluation fondée sur la réalisation :

- d'une épreuve de synthèse, consistant à élaborer un dossier technique (épreuve écrite de 04h00)
- d'un entretien technique (durée 45 minutes)
- La réalisation d'un Dossier d'Activités Professionnelles (DAP). Ce dossier fera l'objet d'une présentation et d'une soutenance (45 minutes)
- Parcours commun à tous les candidats : Entretien final de 30 minutes (qui statue pour l'attribution de la Certification)
- Voir ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

MÉTHODES – OUTILS PÉDAGOGIQUES

Quelques exemples de méthodes utilisées au sein de l'Institut Nemo :

- ✓ Méthodes démonstrative
- ✓ Méthodes actives
- ✓ Méthodes expositives

- ✓ Méthodes interrogative

et de techniques :

- ✓ Techniques d'expression des attentes
- ✓ Techniques d'échanges en groupe
- ✓ Techniques d'études
- ✓ Exercices de simulation-Mise en situation
- ✓ Groupes de travail

et des outils :

- ✓ Les supports vidéo
- ✓ Des supports réels tels qu'objets ou matériels
- ✓ Les jeux de formation
- ✓ Tableaux numériques
- ✓ PC portables pack windows word-Excel
- ✓ Imprimante couleurs
- ✓ Plateforme collaborative EDULOG

INDIVIDUALISATION ET SECURISATION DU PARCOURS DE FORMATION

Le concept des « ceintures de compétences »
« La pédagogie institutionnelle a été élaborée par Fernand Oury (1920-1998) et Raymond Fonvieille (1923-2000).
Oury s'est aussi inspiré de son expérience de judoka, partant du postulat de départ qu'une classe homogène n'existe pas. Les ceintures de niveau permettent aux enfants d'évaluer leur réussite dans tel ou tel domaine d'activité de la classe. Une ceinture élevée se doit d'aider un débutant, autrement dit, plus un enfant a une ceinture élevée, plus on peut être exigeant avec lui. »
Dans le cadre de l'individualisation et de la sécurisation des parcours, nous proposons le même principe aux alternants, mais dans les compétences métiers.
L'idée principale des ceintures est que l'alternant doit valider chaque compétence avant de passer à la ceinture supérieure. Ainsi, l'alternant qui arrive en début de formation commence à la ceinture blanche. Puis il progresse de la jaune à la noire tout au long du cycle de formation. Le découpage se veut chronologique (on passe une couleur à la fois), mais également complexifié (les notions de la ceinture précédente sont à maitriser pour valider la ceinture suivante).
Il est évident que le parcours de chaque alternant se doit d'être individualisé et personnalisé, guidé par le conseiller en formation et le formateur lui-même avec l'aide d'un plan de travail. Ainsi, certains seront à la ceinture verte à mi-formation, tandis que d'autres, plus rapides, seront à la bleue. L'objectif étant

CLOTURE DE LA FORMATION

Remis à chaque participant

- ! Relevé des notes de la formation
- ! Livret de formation validant les compétences

! Attestation de fin de formation comprenant les heures réalisées

VALIDITÉ DES COMPOSANTES ACQUISES

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		! 2 professionnels de la Logistique (un représentant salarié, un représentant employeur) ! 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)
En contrat d'apprentissage	X		! 2 professionnels de la Logistique (un représentant salarié, un représentant employeur) ! 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)
Après un parcours de formation continue	X		! 2 professionnels de la Logistique (un représentant salarié, un représentant employeur) ! 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)
En contrat de professionnalisation	X		! 2 professionnels de la Logistique (un représentant salarié, un représentant employeur) ! 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)
Par candidature individuelle	X		! 2 professionnels de la Logistique (un représentant salarié, un représentant employeur) ! 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)
Par expérience	X		! 2 professionnels de la Logistique (un représentant salarié, un représentant employeur) ! 1 membre de l'organisme délivrant la Certification (Formateur référent ou le Responsable de l'unité de formation)

ACTIONS EN CAS DE NON OBTENTION DU DIPLOME

En cas de réussite partielle : à l'issue de la délibération, le jury peut proposer une validation partielle.
Pour obtenir la validation du titre, le candidat dispose de 5 ans.